cpef
CAISSE DE PRÉVOYANCE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

+41 26 555 09 10 | cpef@cpef.ch
www.cpef.ch

Fribourg, le 29 février 2024

Communiqué de presse

—

La CPEF annonce la nomination d'un commissaire, les dernières décisions prises quant aux taux d'intérêt, et le lancement de son nouveau site internet.

1. Nomination d'un commissaire

L' Autorité bernoise de surveillance a ordonné l'entrée en fonction avec effet au 1er février 2024 du commissaire Me Lorenz Fivian, avocat. Dans une première phase, jusqu'à ce que le recours de la Caisse de prévoyance contre la décision de l'Autorité de surveillance soit tranché, les décisions du commissaire seront limitées aux affaires courantes. Il restera en fonction jusqu'à ce que des élections soient organisées pour renouveler les membres du conseil d'administration et rétablir la parité, et ce conformément à la nouvelle loi sur la Caisse de prévoyance de l'État (LCP) du 1er janvier 2024 et au règlement d'élection des représentant·e·s des personnes salariées.

2. Décisions quant à l'indexation des pensions, l'intérêt crédité sur l'avoir de vieillesse et le taux d'intérêt provisoire

L'année boursière 2023 a été meilleure que l'année précédente, mais n'a pas été exceptionnelle. La Caisse affiche une performance estimée à 4%. Sur la base de ce résultat, les décisions suivantes ont été annoncées, jusqu'à ce qu'elles soient formellement validées :

Concernant l'indexation des pensions des bénéficiaires au 1er janvier 2024 (pour les retraité·e·s)

- Les pensions ne seront pas indexées.

Concernant la rémunération des avoirs de vieillesse pour 2023 et le taux d'intérêt provisoire (pour les personnes salariées)

- Le taux d'intérêt pour 2023 est fixé à 1% pour tous les régimes de prévoyance.
- S'agissant des intérêts pour l'année 2024, la CPEF appliquera un taux provisoire de 1,25% pour tous les régimes.

3. Nouveau site internet (www.cpef.ch/ www.pksf.ch).

La CPEF lance également son nouveau site internet. Cette plateforme a été repensée et actualisée pour refléter la vision et l'engagement de la Caisse envers ses assuré·e·s et bénéficiaires et offrir une expérience en ligne plus intuitive et informative. La CPEF renforce ainsi sa transparence et sa communication.

Des informations sur les activités de la Caisse, ses prestations, ses actualités et sa politique de durabilité sont désormais disponibles sur le site Caisse de prévoyance de l'État de Fribourg (cpef.ch).

Contact

—

Me Lorenz Fivian, T +41 76 332 36 90, vendredi 1er mars de 9-11h